

Zeitschrift:	Der Heilmasseur-Physiopraktiker : Zeitschrift des Schweizerischen Verbandes staatlich geprüfter Masseure, Heilgymnasten und Physiopraktiker = Le praticien en massophysiothérapie : bulletin de la Fédération suisse des praticiens en massophysiothérapie
Herausgeber:	Schweizerischer Verband staatlich geprüfter Masseure, Heilgymnasten und Physiopraktiker
Band:	- (1955)
Heft:	144
Rubrik:	Verbandsmitteilungen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pression lente et puissante, contrairement aux réductions discales qui demandent un mouvement sec. Même manière de procéder pour les douleurs cervicales d'origine capsulaire ostéo-arthritique.

Lésions discales dorsales: si elles doivent être réduites par la manipulation sous traction, Cyriax précise que ce n'est qu'exceptionnellement qu'une traction par table est nécessaire. Il constate la difficulté du maintien de la réduction et l'obligation d'entreprendre la réduction à chaque récidive. (Dans les cas réfractaires: arthrodèse; pression sur le cordon médullaire; myélographie et laminectomie).

Lésions discales lombaires: un tiers environ sont de nature pulpeuse et sont irréductibles par manipulation, mais réductibles par traction. L'absence de la moëlle permet un emploi beaucoup plus libre de la force manuelle que pour les segments cervicaux et dorsaux. Pas d'anesthésie générale, car la collaboration consciente du patient est indispensable pour l'orientation des manipulations.

Contre-Indications: Compression de la quatrième racine sacrée, dans le lumbago aigü et la psychonévrose. Inutilité: hernies postéro latérale dès le début, si la paralysie radiculaire est grave; dans la sciatique durant plus de 6 mois. La manipulation est difficile, mais, a des chances de succès

(2—3 séances); en face d'une grande déviation latérale et lorsque la flexion latérale est pénible du côté vers lequel le malade s'incline.

La conclusion de J. H. Cyriax peut prêter à discussion mais, permet cependant de rétablir l'ordre des valeurs, face aux «manipulateurs improvisés»:

«Il est de première importance que les médecins remplacent désormais les chiropraticiens et ostéopathes dans la pratique des manipulations vertébrales si salutaires en cas de lésions discales, à condition qu'elles soient appliquées par des spécialistes médecins.»

Si notre expérience et notre mentalité kinésithérapique nous incitent à partager presque sans réserve l'argumentation de J. H. Cyriax, nous n'en ferons pas moins l'analyse rigoureusement objective de l'extension mécanique dans les affections de la colonne vertébrale. Puis, en terminant, nous examinerons la situation du masseur-kinésithérapeute en face de ce problème si discuté et si controversé, en bénéficiant — car dans son essence, le problème est universel et ne prend un caractère national ou même, régional, que sous certains aspects — d'une prise de position de la Fédération des Masseurs-Kinésithérapeutes de France.

(A suivre.)

F. Voillat.

Communication du Comité Central

Le comité central siègea avec les présidents de section le 8 octobre, à Bâle. Il discuta les problèmes suivants et en régla quelques-uns:

Constitution: Georges Bex, Lausanne, président de la section vaudoise, fut nommé *vice-président* du C. C. Le trésorier (R. Haari, Berne) et le secrétaire (F. Imark, Schinznach-les-Bains) furent confirmés dans leurs fonctions, suivant la décision de l'assemblée des délégués.

Le comité prit connaissance d'un rapport détaillé concernant l'activité pendant le temps écoulé depuis l'assemblée des délégués et approuva le travail exécuté.

51 membres, venant de toute la Suisse, prirent part à un cours de perfectionnement de 6 jours à Bâle (dans le clinique Béthesda). Ils en tirèrent un très grand profit.

22 membres qui dirigent des saunas se réunirent pour discuter leurs problèmes professionnels (une journée).

La révision du manuscrit de l'Etat des Membres est terminée et il va être mis sous presse.

La commission qui discute le traitement de la polio avec l'Association Suisse pour l'Extension des Assurances Maladie a élaboré et ébauché un contrat, qui fut app-

rouvé dans ses grandes lignes, après mûres réflexions. On accorda pleins pouvoirs à la commission pour éclaircir encore quelques points et conclure le contrat de façon juridique.

On discuta une série de questions concernant la Fédération Internationale et on les révisa en partie.

Le contrat qui règle l'Assurance contre les Responsabilités Civiles avec la Société Suisse d'Assurance contre les Accidents, Winterthour, fut révisé en 1948 afin qu'il remplisse les conditions nouvelles de la vie

présente, dues aux risques plus élevés que nous courons. Un questionnaire qui circule chez les assurés en ce moment élucidera l'accroissement de la prime individuelle. Le C. C. prie instamment chaque praticien de s'assurer contre les responsabilités civiles car personne n'est infaillible (l'assurance a déjà dû payer jusqu'à 4.800.— frs. par cas) La «Winterthour» (Leimbacher et Ruckstuhl) vous donnera volontiers les conditions d'assurance; elles sont particulièrement avantageuses pour nos membres.

J. B.

Congrès International de Kinésithérapie et de Rééducation Fonctionnelle: Paris 25/30 sept. 1956

Le comité d'organisation invite les praticiens de tous les pays à présenter des exposés ou des démonstrations. Les communications devront avoir pour sujet l'un des deux thèmes suivants:

1. Nouvelles acquisitions de la kinésithérapie:

- a) en cardiopneumologie
- b) en dermatologie
- c) en neurologie
- d) en orthopédie
- e) en rhumatologie
- f) en traumatologie

2. Importance et Evolution de la massothérapie.

Le comité central a convenu d'envoyer lui-même les inscriptions à Paris et de vérifier la teneur des communications. Ne prenez pas cette disposition pour une tutuelle: nous désirons simplement que celui qui parle au nom de la Suisse le fasse aussi au nom de la profession et soit reconnu par elle.

Les inscriptions doivent être adressées au président central jusqu'au 1er décembre 1955, en précisant le thème. Les manuscrits peuvent être rédigés en allemand, en français ou en anglais et devront se trouver aux mains du comité central le 1er mars au plus tard.



Krampfadern-Strümpfe
Fuss- und
Sportbandagen für den Fuss-Spezialisten
Isoplast Verbandmaterial

Schweizer Qualitätsprodukte für den Fachmann durch:

E. LEIBACHER Lägernstr. 9 Tel. (056) 67168 WETTINGEN

PARAFANGO DI BATTAGLIA



verbindet die Heilwirkung des Mineralschlammes Fango di Battaglia mit derjenigen der Paraffinpackung

Parafangopackungen schmutzen nicht und schmieren nicht

Parafango kann sterilisiert und 30 Mal gebraucht werden

Parafango wird geliefert in Tafeln zu 1 kg (Kartons zu 6 und 24 Tafeln)

Parafango ist kassenzulässig

Literatur und Bildprospekte durch

FANGO CO. GmbH. RAPPERSWIL SG.

GENERALDEPOT von Fango di Battaglia-Pulver (Säcke zu 50 kg)



Diät-Restaurant Seit Jahrzehnten ein Begriff

Rohkostspeisen, Erfrischungen, Salate, Butterküche

Café, Tee, feines Gebäck aus eigener Konditorei

Helle, neuzeitl. behagliche Räume finden Sie bei uns im Parterre und 1. St.

L. H I L T L , Zürich 1, Sihlstrasse 26/28

VERBANDARTIKEL



mit Marke sind Vertrauensartikel

Chemisch reine Verbandwatte

Floc in Zickzack-Lagen und Preßwickeln
praktischer Wattezupfer und Nachfüllpackung

Kanta solide Gazebinde mit festgewobenen, nicht
fasernd. Kant.; kleinste Breiten 1 und 2 cm

Gazebinden in allen Breiten

Imperma wasserfester Wundverband

Excelsior elastische Idealbinden

Elvekia elastische Verbandklammern

Compressyl Salbenkompressen, vorzüglich bei Hautverletzungen
und Verbrennungen

Rumex Taschentücher aus Zellstoffwatte

Hymona Damenbinden

Silvis Gesichtstüchlein

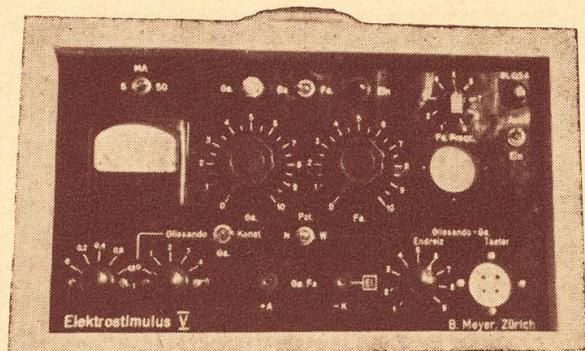
Interessenten lassen wir auf Wunsch bemusterete
Offerte zugehen

Verbandstoff-Fabrik Zürich AG.

Zürich 8

Seefeldstrasse 153

Telephon (051) 2417



Galvanischer Strom
Faradischer Strom
Exponentialstrom
Kurzwellentherapie-Geräte
Hydro-Elektro-Bäder
Bewährte Eigenfabrikate.

Baldur Meyer, El. Ing.

Seefeldstrasse 90, Zürich 8

Telefon (051) 32 57 66

AZ
THALWIL

Phafag

MASSAGE-OEL

Fordern Sie bitte
Gratismuster an!

belebt und erfrischt die Haut
und hat einen unaufdringlichen,
sauberen Geruch. Es dringt oh-
ne jegliche Schmierwirkung so-
fort und vollst. in die Haut ein.

PHAFAG AG., Pharm. Fabrik, Schaan (Liechtenstein)

Thiorubrol

Das geruchlose Schwefelbad, welches den
wirksamen Schwefel in organischer Bindung
enthält. Für Kompressen und Bäder
Indikation: Rheumatische Erkrankungen,
Hautkrankheiten

In der Masseur-Praxis bestens bewährt

Auskunft durch **WOLLO A.G., ZÜRICH**



MOORTHERAPIE

durch die neuzeitlich. Schweiz. Moor-Präparate

YUMA-Moorbad und YUMA-Moorschwefelbad

enthalten die Wirkstoffe des Naturmoores in
gelöster Form. Keine Verschmutzung d. Wanne.
Kein Verstopfen der Abflussrohre. — 2 dl auf 1
Vollbad. Sofort gebrauchsfertig. Als Schlenz-
badzusatz sehr beliebt.

YUMA-Moorzeratpackung

für Gelenk- und Teilepackungen, Anwendungs-
temp. 60 Grad C. Wärmehaltung: 1-3 Std.
Maximale Heilwirkung. Kein Schlamm. Saubere
Handhabung.

Literatur und Muster durch:

YUMA-HAUS Gais AR

Tel. (071) 9 32 33

Redaktion:

Für den deutschen Teil: Oskar Bosshard, Thalwil

Für den französischen Teil: L. Rouge, Passage St. François 12 Lausanne

Administration und Expedition: Schweiz. Masseurverband Thalwil

Inseratenteil: Buchdruckerei W. Plüss, Zeughausstrasse 17, Zürich 4

Erscheint 2-monatlich